

Déchetteries

Sept déchetteries sont installées sur le territoire. Elles permettent le dépôt des appareils électroménagers, du bois, de la ferraille, des gravats, des encombrants, des déchets verts, etc.

Elles sont ouvertes :

- du mardi au samedi de 9 h 20 à 18 h

- les dimanches et jours fériés de 9 h 20 à 12 h

Fermeture chaque lundi, et le 25 décembre.

Déchetterie de Béthune :
rue du Rabat, 03-21-57-38-54

Déchetterie de Bruay-La-Buissière
rue de Bellevue, 03-21-52-47-46

Déchetterie de Calonne-Ricouart
rue de Champagne, 03-21-61-07-37

Déchetterie de Marles-les-Mines
rue du Centre, 03-21-65-06-61

Déchetterie de Ruitz
zone industrielle, 03-21-52-48-09

Déchetterie d'Haisnes-les-La Bassée,
route de Vermelles, 03-21-37-49-85

Déchetterie de Noeux-les-Mines
rue de l'Égalité, 03-21-66-96-63

Permanences

Monsieur GAQUERE, Conseiller Départemental, tient ses permanences en Mairie de la Couture chaque 2^{ème} vendredi de chaque mois.

Inscriptions sur les listes Electorales.

Les électeurs qui souhaitent leur inscription sur la liste électorale peuvent s'inscrire jusqu'au 31 décembre prochain.



Commémoration pour le 11 Novembre 2017

A l'occasion du 11 Novembre, la Municipalité et l'association du Souvenir Français vous invitent au dépôt de gerbe qui se déroulera au monument aux Morts de la commune de Neuve-Chapelle le **Samedi 11 Novembre à 9h00.**

Cérémonie au Mémorial Indien

Vous êtes invités à la commémoration de la bataille de Neuve-Chapelle qui se déroulera au Mémorial Indien de la Bombe le **Dimanche 12 Novembre 2017 à 16h00** ainsi qu'à la réception à la salle communale.

Modification des jours de Collecte des déchets

J'ai l'honneur de vous informer des modifications des jours de collecte pour les jours fériés suivants :

- le lundi 25 décembre 2017, la collecte des ordures ménagères sera avancée **au samedi 23 décembre 2017** aux mêmes horaires.

- le lundi 1^{er} janvier 2018, les collectes des ordures ménagères et des déchets recyclables seront avancées au samedi 30 décembre 2017.

Recensement militaire

Tous les jeunes Français, garçons et filles doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

La Mairie remettra une attestation de recensement qui vous sera réclamée pour tout examen ou concours, permis de conduire...



Passage de la Balayeuse

Les prochains passages de la balayeuse auront lieu les vendredis:

- 17 Novembre 2017
- 19 janvier 2018
- 16 Mars 2018
- 18 Mai 2018(désherbage des fils d'eau)
- 13 juillet 2018
- 14 septembre 2018(désherbage des fils d'eau)

Nous vous remercions de bien vouloir éviter de stationner vos véhicules le long des trottoirs.

xx

Collecte des déchets verts

Petit Rappel, les derniers passages des déchets verts auront lieu les mardis jusqu'au **28 novembre 2017**.

- Nous vous rappelons que :
- les végétaux ne doivent pas être mélangés à d'autres déchets
 - vous devez mettre vos branchages en fagots ficelés
 - Si vous disposez vos déchets verts dans un sac (20kg maxi) ne les fermez pas
 - le volume présenté à la collecte doit être raisonnable. Attention la collecte est limitée à un volume de 8 sacs ou fagots.

xx

La Fibre pour tous à l'horizon 2022

Lors d'un conseil communautaire, Orange s'est engagé à déployer la fibre auprès de tous les habitants et professionnels de l'Agglomération.

La mise en place de la fibre s'effectue sur fonds privés de l'opérateur, la Communauté d'agglomération a néanmoins été sollicitée afin d'établir son plan de déploiement. Les contraintes techniques à l'œuvre ne permettent pas de prévoir un calendrier précis.

Une première phase concerne environ 25 % des logements sur Béthune et Bruay-La-Buissière, ainsi que 10 autres communes : Chocques, Lapugnoy, Verquin, Gosnay, Caucourt, Gauchin-le-Gal, Estrée-Cauchy, Divion, Houdain et Haillicourt.

Les travaux de la seconde phase seront, eux, réalisés à partir de 2018 pour s'achever à l'horizon 2022.

Les 65 communes de l'ex-Artois Comm. devraient alors être (enfin) reliées à la fibre.

Permanences de Mme Marguerite Deprez-Audebert,

Mme Marguerite Deprez-Audebert, députée du Pas-de-Calais, tient sa permanence au local situé 34 rue Eugène Haynaut à Béthune aux jours et horaires suivants :

- Mercredi de 17h à 19h
- Jeudi de 14h30 à 16h30
- Vendredi de 17h à 19h

Le reste du temps, les rencontres se feront sur rendez-vous auprès de ses collaborateurs :

- Mme Dorothee MOREL au 06.81.44.99.27
- Mr Ludovic DECLERQ au 06.17.58.06.49